09986

ORGANISATION POUR LA MISE EN VALEUR DU FLEUVE SENEGAL (OMVS)

SOCIETE DE GESTION DE L'ENERGIE DE MANANTALI (SOGEM)

Organisation pour la Mise en Valeur
du Fleuve Senegal (OMVS)
Haut Commissariat
Centre Regional de Documentation
Saint - Louis

APPORT DE L'ENERGIE HYDROELECTRIQUE DE MANANTALI DANS LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DU BASSIN DU FLEUVE SENEGAL

INTRODUCTION

En décidant en 1972 la première étape d'aménagement des ressources du bassin du fleuve Sénégal par la construction des barrages de Diama et de Manantali, l'OMVS visait à long terme :

- la sécurisation alimentaire du maximum des populations, aussi bien dans le bassin que dans les régions avoisinantes,
- la lutte contre la détérioration des conditions climatiques et la restauration des conditions d'un équilibre de l'écosystème,
- le développement économique des Etats à l'abri des aléas des conditions climatiques et des conditions économiques extérieures,
- le développement de la coopération sous-régionale intégrée des Etats de l'OMVS.

Pour ce faire, le barrage de Manantali devait assurer entre autres :

- l'irrigation contrôlée de 255.000 ha dans les Haute et Moyenne Vallées du fleuve Sénégal et en contre saison avec le barrage de Diama 125.000 ha dans la Basse Vallée et le Delta,
- la production de 800 GWh/an d'une énergie hydroélectrique par l'installation de puissance de 200 MW au pied du barrage et la réalisation d'un réseau interconnecté principalement en 225 kV avec les réseaux des Etats-membres,
- la localisation et les longueurs des différents tronçons du réseau HT dans le bassin du fleuve Sénégal sont donnés dans le schéma ci-joint,

09986

Organisation pour la Mise en Valeur
du Fleuve Senegal (OMVS)
Haut Commissariat
Centre Régional de Documentation
Saint - Louis

Le développement agricole est encadré en amont et en aval par des activités industrielles dont la promotion concourt au développement socio-économique de la région tout entière. Ces activités imprègnent tout le tissu économique et social et ne sont imaginables que si l'énergie électrique est disponible et accessible aux moyens financiers de la majorité des populations.

Sur le plan économique, en amont, il s'agit principalement des petites et moyennes entreprises, créatrices de moyens de production du machinisme agricole à l'échelle des parcelles villageoises et communautaires et leur entretien.

En aval, la revalorisation sur place de la production agricole, passe par la création d'unités agro-industrielles, depuis les rizeries jusqu'à la transformation industrielle des produits agricoles, dont la valeur ajoutée dégage ainsi des revenus attrayants pour la justification de l'implication du plus grand nombre de populations riveraines.

L'impact social d'une telle métamorphose, par rapport à la situation actuelle du bassin est l'amélioration des conditions de vie des populations du bassin et l'allègement de la pression humaine sur l'écosystème fragile pour la satisfaction des besoins élémentaires des hommes et de leur bétail.

L'électrification rurale améliorant les conditions d'habitat, d'éducation, de santé, contribuera à fournir des emplois modernes, gage de stabilité de la population. Le bassin du fleuve Sénégal, terre aujourd'hui par excellence, d'émigration, pourra à très moyen terme devenir terre d'immigration.

Comme indiqué ci-dessus, le développement hydroagricole du bassin du fleuve Sénégal, vise plus loin que la phase d'aménagement de Manantali, cependant par la régularisation partielle des débits du fleuve, la construction d'un réseau intégré, son apport restera déterminant pour la mobilisation de l'ensemble du potentiel hydroélectrique du bassin (environ 500 - 600 MW) pour des besoins de plus en plus accrus.

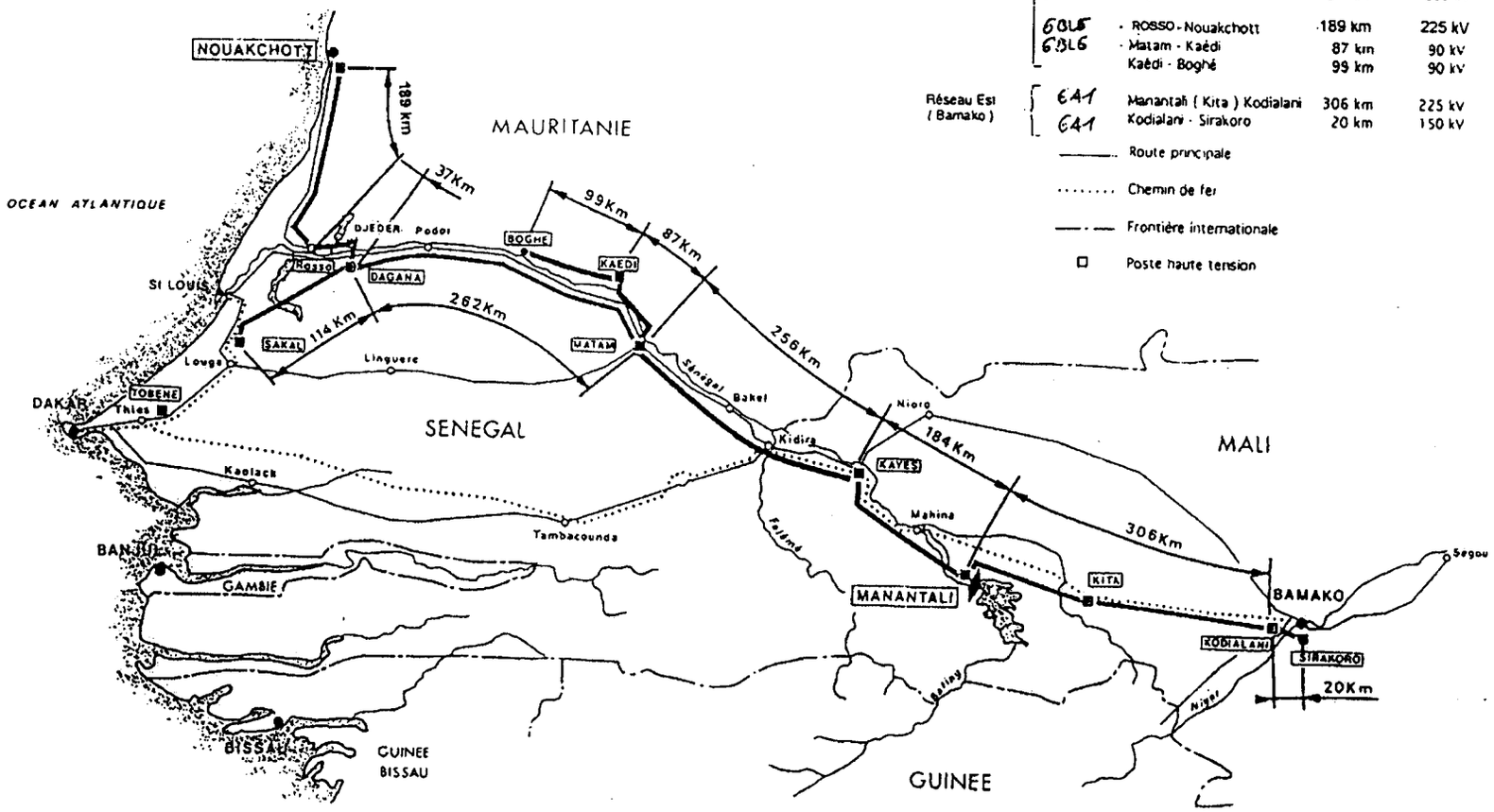

Réseau Ouest (NOUAKCHOTT - DAKAR)	6BL1	Manantali - Kayes	184 km	225 kV
	6BL2	Kayes - Matam	256 km	225 kV
	6BL3	Matam - Dagana	267 km	225 kV
	6BL4	Dagana - Sakal	114 km	225 kV
	6BL7	Dagana - Rosso	37 km	225 kV
	6BL5	Rosso - Nouakchott	189 km	225 kV
	6BL6	Matam - Kaédi	87 km	90 kV
		Kaédi - Boghé	99 km	90 kV
Réseau Est (Bamako)	6A1	Manantali (Kita) Kodialani	306 km	225 kV
	6A1	Kodialani - Sirakoro	20 km	150 kV

Route principale

Chemin de fer

Frontière internationale

Poste haute tension

PRODUCTION ET TRANSPORT D'ENERGIE DE L'USINE DE MANANTALI

SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET DÉCOUPAGE DES TRAVAUX EN LOTS